



HAL
open science

Petite histoire de sommets vides: on n'a pas toujours le schwa

Nicolas Guillot

► **To cite this version:**

Nicolas Guillot. Petite histoire de sommets vides: on n'a pas toujours le schwa. A. Tifrit. Phonologie, Morphologie, Syntaxe: mélanges offerts à Jean-Pierre Angoujard, Presses Universitaires de Rennes, pp. 121-142, 2013, Rivages Linguistiques. hal-01026419

HAL Id: hal-01026419

<https://hal.science/hal-01026419>

Submitted on 19 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Petite histoire de sommets vides: on n'a pas toujours le *schwa**

Nicolas GUILLIOT

Université de Nantes

nicolas.guilliot@univ-nantes.fr

Résumé

Cet article présente certaines données assez peu explorées concernant l'alternance *schwa*/∅ en français¹. Ces données revêtent deux intérêts particuliers, (i) celui d'apparaître comme problématiques aussi bien pour une modélisation en phonologie déclarative qu'en phonologie générative du gouvernement, et (ii) celui de montrer que toute analyse de l'alternance *schwa*/∅ peut difficilement faire l'économie des paramètres accentuels, intonatifs et prosodiques liés à ce phénomène. J'esquisse enfin une modélisation possible de cette alternance dans une approche déclarative dynamique, basée sur une construction linéaire de la grille rythmique et le caractère dynamique de la syllabe.

1 Introduction

Si cet article n'a qu'un seul but, alors c'est bien évidemment celui de rendre hommage à Jean-Pierre Angoujard et son oeuvre scientifique. Présenter une étude de l'alternance *schwa*/∅ en français, et qui plus est en se basant en partie sur un modèle de phonologie déclarative (*cf.* ? et ?), me semblait alors être tout à fait approprié. Ce qui l'est moins en revanche, c'est que cette étude soit présentée par un spécialiste en syntaxe et en sémantique². Mais, après tout, Jean-Pierre était bien le directeur officiel de mon mémoire

*Remerciements particuliers à Jean-Pierre Angoujard, Olivier Crouzet et Sophie Wauquier-Gravelines pour leur aide, ainsi qu'à Frédéric Martin pour la mise en place de certaines données.

¹Il s'agit de données personnelles, issues du français parlé à Nantes et en Vendée, et que j'ai eu l'opportunité de présenter lors d'une conférence RFP (Réseau Français de Phonologie) en 2005 à Aix-en-Provence. Je remercie par ailleurs les participants à cette conférence qui m'ont permis d'éclaircir certains aspects de cette étude.

²Je m'excuse donc auprès de Jean-Pierre et des autres spécialistes du sujet pour toute marque d'ignorance qui pourrait apparaître dans cette étude

de DEA en syntaxe (encore merci), alors pourquoi pas...

Toute cette histoire de [ə] muets et de sommets vides a commencé à la sortie d'un cours de Jean-Pierre sur le sujet. Ce cours nous présentait l'exemple suivant désormais célèbre :

(1) *Je te le demande.*

L'intuition et la règle étaient simples : on doit prononcer au moins un *schwa* sur deux (ex : *j'te l'demande*). Dans le cadre de la théorie de la syllabe proposée par ?, cela signifie que l'on ne peut pas avoir deux sommets (vocaliques) vides consécutifs. À la sortie de ce cours, comme pour tout cours qui exposait une nouvelle généralisation, le principal passe-temps des étudiants consistait alors à chercher des exceptions : cette règle était trop belle, il devait y avoir des cas problématiques. En section 2, je présente donc dans un premier temps certaines contraintes bien établies sur l'alternance *schwa*/∅ (la règle sur les *schwas* consécutifs, l'influence des attaques doubles ou encore des syllabes lourdes), en comparant deux modélisations possibles de ces contraintes, l'approche déclarative défendue dans ? ou encore ?, et l'approche générative basée sur la notion de gouvernement (cf. ? entre autres). Les sections suivantes introduisent dans un second temps le résultat des discussions d'après-cours³, autrement dit tous les cas qui ne semblent pas obéir aux différentes généralisations établies, ou qui aboutissent à un paradoxe. La dernière section avance un début d'analyse de ces données problématiques, basée sur une perspective déclarative dynamique de la syllabe, et faisant apparaître les contraintes prosodiques sur ce phénomène.

2 Le *schwa* et l'alternance

Une étude de l'alternance *schwa*/∅ mène généralement à considérer les cas suivants :

- les *schwas* dits obligatoires (ex : *sept melons* [setmɛlɔ̃], *vendredi* [vɑ̃dʁɛdi],...) qui banissent donc toute alternance, et dont la prononciation ne peut être omise pour des raisons phonologiques
- les *schwas* optionnels (ex : *six melons* [sim(ə)lɔ̃]) qui autorisent une alternance avec ∅, et dont la prononciation dépend plutôt de paramètres sociolinguistiques
- les *schwas* épenthétiques (ex : un film turc [ɛ̃film(ə)tyʁk]) qui autorisent généralement une alternance ∅, et qui correspondent à un cas spécifique de *schwa* optionnel.

Même si les différentes analyses que je présente dans cette étude s'intéressent à tous ces cas, l'article se concentre en priorité sur les cas de *schwas* obligatoires, autrement

³Je remercie notamment Thomas Bardet et Frédéric Martin qui ont largement participé à ces discussions.

dit sur les contextes phonologiques qui semblent exclure l'élision. En effet, l'essentiel des cas problématiques concernera des cas d'élision de *schwa* attestés dans des contextes où elle devrait être impossible selon les généralisations classiques présentées dans la section suivante.

2.1 Généralisations

Il est généralement admis que certains contextes phonologiques forcent la réalisation de *schwa*, autrement dit suppriment l'alternance *schwa*/ \emptyset . Ainsi, ? ou encore ? recensent les trois contextes suivants en français qui font apparaître ce phénomène, et qui viennent finalement faire écho à la fameuse loi des trois consonnes établie par ? et rediscutée par ? :

- après une attaque double
- dans un environnement avec deux *schwas* consécutifs
- après une syllabe lourde/fermée.

La généralisation qui concerne le contexte des attaques doubles, de type consonne + liquide, correspond sans doute au cas le plus courant en français où la réalisation de *schwa* devient obligatoire. Le tableau suivant présente quelques exemples lexicaux qui illustrent cette propriété.

vendredi [vãdʁɛdi]	brebis [bʁɛbi]
frelon [frɛlɔ̃]	sacrement [sakʁɛmã]
aimablement [emablɛmã]	édredon [ɛdʁɛdɔ̃]

Tab.1 Le *schwa* après attaque double

Le second contexte qui force la réalisation de *schwa* correspond à celui présenté en introduction, c'est-à-dire celui de deux *schwas* consécutifs où l'un des deux semble devoir être réalisé. La présence de deux *schwas* consécutifs étant plutôt rare au niveau lexical (voir (2) cependant), la plupart des exemples apparaissent plutôt dans des enchaînements discursifs comme en (3).

- (2) *devenir* : [dvɛniʁ] ou [dɛvniʁ].
- (3) a. *je demande* : [ʒɛdmãd] ou [ʒdɛmãd].
 b. *je reviens* : [ʒɛʁvjɛ̃] ou [ʒʁɛvjɛ̃]

Enfin, la présence d'une syllabe lourde/fermée semble également influencer la réalisation de *schwa* qui suit, puisqu'il est généralement admis que les *schwas* présents dans les

entrées lexicales du tableau suivant ne peuvent être omis⁴ :

arsenal [aʁsənal]	salsepareille [salsəpaʁɛj]
arlequin [aʁləkɛ̃]	orphelin [ɔʁfələ̃]
appartenir [apaʁtənir]	partenaire [paʁtənɛʁ]
clairsemé [klɛʁsəme]	porcelaine [pɔʁsələ̃n]
appartement [apaʁtəmɑ̃]	harceler [aʁsələ]
arsenic [aʁsənik]	intervenir [ɛ̃tɛʁvənir]
cervelas [sɛʁvələ]	malmener [malməne]
malfaisant [malfəzɑ̃]	...

Tab.2 Le *schwa* après syllabe lourde

À partir de ces généralisations, plusieurs modèles théoriques s'attachent à rendre compte de l'alternance *schwa*/ \emptyset , et plus précisément de la disparition de cette alternance dans les contextes exposés précédemment. Je présente et compare ici deux perspectives assez différentes pour rendre compte du phénomène :

- une approche déclarative basée sur la notion de modèle rythmique et sur des contraintes (*cf.* ? et ?) ;
- une approche générative basée sur la notion de gouvernement et sur une théorie CVCV de la syllabe (*cf.* ?).

2.2 Formalisation 1 : si j'étais déclarativiste...

L'approche déclarative défendue dans ? et ? est issue des travaux de ?, dont l'objectif est de développer une phonologie basée sur un ensemble de contraintes non-ordonnées. Basée sur un seul niveau de représentation et une absence de dérivation, elle repose donc sur des représentations partielles (sous-spécifiées) qui vont pouvoir être mises à jour par unification les unes avec les autres, comme toute grammaire par contraintes ou grammaire d'unification. La représentation lexicale phonologique des mots et les contraintes phonologiques posées comme universelles correspondent à des exemples de représentations partielles. Ainsi, la représentation phonologique des mots contiendra par exemple les sons des mots, exceptés les *schwas*, comme le montre l'exemple ci-après :

(4) *revenir* : <ʁ,v,n,i,ʁ>

⁴Pour ?, il existe une variabilité inter-locuteur pour ce contexte. En effet, certains dialectes du français autoriseraient des prononciations où le *schwa* est omis après une syllabe lourde. Pour expliquer cette variabilité inter-locuteur, ? propose un paramètre autorisant ou bannissant le gouvernement propre non-local dont nous parlerons dans la section suivante.

En effet, dans une telle approche, l'occurrence de $[\text{ə}]$ correspond simplement à la voyelle optionnelle par défaut, formalisée de la façon suivante dans $?$:

$$(5) \quad e - def = \text{SOM}[\text{SEG} : [1] \wedge \neg(\text{var}([1])) \rightarrow [\text{ə}]$$

Cette contrainte *e-def* pose simplement qu'un segment (SEG) qui correspond à un sommet/noyau vocalique (SOM) sera réalisé comme $[\text{ə}]$ s'il est instancié.

Une autre représentation partielle qui correspond à une contrainte en phonologie déclarative concerne le rythme et la syllabe : $?$ propose en effet une théorie de la syllabe basée sur la notion de modèle rythmique ou patron rythmique, composé de 3 positions, l'attaque, le sommet vocalique, et la position de coda. La représentation suivante illustre le modèle rythmique, avec la position de coda pouvant être occupée par les segments $[\text{ʁ}, \text{l}, \text{s}]$, et la seconde position de l'attaque par $[\text{ʁ}, \text{l}]$:

(6) Modèle rythmique de la syllabe

$$\begin{array}{ccc} & \text{x} & \\ \text{x} & \text{x} & \text{x} \\ \wedge & | & | \\ \text{C} [\text{ʁ}, \text{l}] & \text{V} & [\text{ʁ}, \text{l}, \text{s}] \end{array}$$

Une suite de modèles rythmiques constituera alors la grille rythmique de la chaîne parlée. Notez ici que l'unification des représentations lexicales et de la grille rythmique va automatiquement faire apparaître des sommets vocaliques non-spécifiés qui pourront être mis à jour par la contrainte *e-def*.

À partir de ce bref aperçu des fondements de l'analyse déclarative, il suffit alors d'ajouter certaines contraintes plus spécifiques (bien que toujours posées comme universelles) permettant de forcer la réalisation de *schwa* dans les contextes introduits dans la section précédente.

2.2.1 Le *schwa* après attaque double

Pour rendre compte du fait que la présence d'une attaque double force la réalisation du sommet vocalique suivant, $?$ introduit une contrainte posée comme une matrice de traits, et qui correspond simplement à la description même d'une attaque double. La contrainte est la suivante :

(7) Contrainte *att_double*

$$\left[\begin{array}{c} \left[\begin{array}{l} \text{seg} : \text{Seg}_{[1]} \\ \text{pos} : 1_{[2]} \\ \text{pc} : \text{i} \end{array} \right] \left[\begin{array}{l} \text{seg} : \text{Seg}_{[3]} \\ \text{pos} : [2] \\ \text{pc} : \text{p} \end{array} \right] \wp \left[\begin{array}{l} \text{seg} : \text{Seg}_{[4]} \\ \text{pos} : 2 \\ \text{pc} : \text{s} \end{array} \right] \wedge \neg\text{var}([4]) \end{array} \right]$$

Comme le montre la contrainte en (7), les traits/attributs phonologiques pertinents concernent la nature du segment (*seg*, avec ici pour valeurs des variables $Seg_{[1],[3],[4]}$), sa position dans la grille rythmique (*pos*, avec pour valeurs 1, 2 ou 3 respectivement pour l’attaque, le sommet, ou la coda) et la position de courbe associée au segment (*i*, *p*, *s* ou *f* respectivement pour les positions initiale, de pente intermédiaire, de sommet, ou finale). La contrainte *att_double*, au-delà de décrire une attaque double bien formée (avec notamment l’indice [2] qui matérialise le fait que les deux segments vont occuper une seule et unique position du modèle rythmique), précise également que la réalisation du sommet vocalique qui suit est obligatoire (cf. $\neg\text{var}([4])$).

Cette contrainte, ajoutée aux autres représentations partielles liées à la grille rythmique ou aux entrées lexicales, suffit alors pour rendre compte de la généralisation selon laquelle tout *schwa* doit être réalisé après une attaque double. Ainsi, [ə] doit nécessairement apparaître dans les mots comme *vendredi* ou *frelon* par exemple.

2.2.2 Les 2 *schwas* consécutifs

La seconde généralisation qui concerne les deux *schwas* consécutifs trouve une formalisation tout aussi simple en phonologie déclarative, puisque basée là encore sur une contrainte (représentation partielle) qui bannit deux sommets vides consécutifs. La contrainte est illustrée en (8) :

(8) Contrainte *som_vides*

$$\left[\begin{array}{c} \left[\begin{array}{l} \text{seg} : Seg_{[1]} \\ \text{pos} : 2 \\ \text{pc} : Pc \end{array} \right] \wp \left[\begin{array}{l} \text{seg} : Seg_{[2]} \\ \text{pos} : 1 \\ \text{pc} : i \end{array} \right] \wp \left[\begin{array}{l} \text{seg} : Seg_{[3]} \\ \text{pos} : 2 \\ \text{pc} : Pc \end{array} \right] \wedge \neg\text{var}([1] \wedge [3]) \end{array} \right]$$

La formule $\neg\text{var}([1] \wedge [3])$ vient préciser que les segments associés aux indices [1] et [3], c’est-à-dire les deux sommets vocaliques consécutifs, ne peuvent rester non-instanciées simultanément. Si on reprend notre exemple *je te le demande* présenté en (1), cette contrainte va donc autoriser les combinaisons comme en (9a) et bannir celles en (9b) :

- (9) a. [ʒətələdəmãd], [ftəldəmãd], [ʒətlədmãd], [ftələdəmãd],...
 b. *[ftlədəmãd], *[ʒətlədmãd],...

2.2.3 Le *schwa* après syllabe lourde

Enfin, une dernière contrainte en phonologie déclarative permet de rendre compte du troisième contexte qui semble favoriser la réalisation de *schwa*, à la suite d’une syllabe lourde/fermée :

(10) Contrainte *syll_Lourde*

$$\left[\begin{array}{l} \text{seg} : \text{Seg}_{[1]} \\ \text{pos} : 3 \\ \text{pc} : \text{f} \end{array} \right] \wp \left[\begin{array}{l} \text{seg} : \text{Seg}_{[2]} \\ \text{pos} : 1 \\ \text{pc} : \text{i} \end{array} \right] \wp \left[\begin{array}{l} \text{seg} : \text{Seg}_{[3]} \\ \text{pos} : 2 \\ \text{pc} : \text{s} \end{array} \right] \wedge \neg \text{var}([3])$$

Là encore, cette contrainte, associée notamment à la contrainte *e-def*, va imposer la réalisation du sommet vide qui suit une syllabe lourde, comme dans *arsenal* ou *appartenir* par exemple.

2.3 Formalisation 2 : si j'étais gouvernementaliste...

Si les contraintes sur l'alternance *schwa*/ \emptyset peuvent aisément être formalisées dans un modèle déclaratif basé sur l'unification entre certaines contraintes (représentations partielles), il est également possible d'en rendre compte dans un modèle plus dérivationnel tel que celui défendu dans ?. Ce dernier propose ainsi une analyse basée notamment sur une théorie CVCV de la syllabe, ainsi que sur la notion de gouvernement permettant de légitimer/licencier certaines opérations phonologiques. Je présente donc ci-après de façon simplifiée les aspects majeurs de cette analyse⁵.

La théorie CVCV, défendue notamment par ?, repose sur l'hypothèse que l'organisation rythmique correspond à une suite de syllabes simples CV composées d'une attaque non complexe (Onset) et d'un noyau non complexe (Nucleus), comme le montre la représentation ci-après :

(11) Modèle CVCV

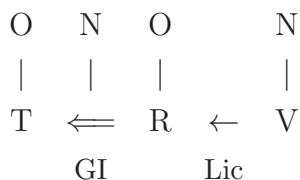
O	N	O	N

Pour ce qui est de la notion de gouvernement (par licenciement), le but de ce concept, introduit dans ? ou encore ?, consiste essentiellement à créer certaines dépendances, des domaines de gouvernement, entre voyelles ou entre consonnes. Le Gouvernement Propre (GP) illustre le premier cas (dépendance entre voyelles), et le Gouvernement Infrasegmental (GI) introduit par ? constitue un exemple du second. Pour ce dernier cas, apparaît également l'hypothèse que le gouverneur doit nécessairement être légitimé/licencié par la réalisation d'un noyau vocalique adjacent. De plus, ce type de gouvernement (GI) permet de rendre compte des attaques doubles en français dans une approche CVCV, en

⁵Pour plus de détails sur une analyse en phonologie du gouvernement, cf. ?, ? et ? entre autres.

posant simplement qu’une sonante (notée R) peut gouverner une obstruante (notée T)⁶. Le schéma suivant illustre donc un cas classique de Gouvernement Infrasegmental, où l’obstruante gouverne la sonante en étant légitimée/licenciée par la voyelle V qui suit.

(12) Gouvernement Infrasegmental



Dans cette approche générative basée sur le gouvernement, *schwa* correspond alors à une catégorie vide. Il est donc sujet au principe des catégories vides, qui pose, pour simplifier, qu’un noyau n’est pas réalisé s’il est :

- en fin de mot, ou
- proprement gouverné (par le noyau qui suit), ou
- dans un domaine de gouvernement infrasegmental.

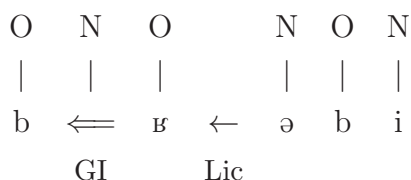
La représentation des attaques doubles fait donc apparaître un des cas possibles de catégorie vide (non-réalisation du sommet vocalique) : le domaine de GI qui relie l’obstruante à la sonante permet au sommet vocalique de ne pas être instancié.

De façon intéressante, ces contraintes de licenciement et de gouvernement, associées à la théorie CVCV, vont automatiquement rendre compte des trois contextes où la réalisation de *schwa* devient nécessaire.

2.3.1 Le *schwa* après attaque double

Comme il est précisé dans la section précédente, le gouvernement infrasegmental dépend crucialement du licenciement. Une telle hypothèse va pouvoir rendre compte du fait qu’une attaque double force la réalisation de *schwa*. En effet, le gouvernement de l’obstruante (T) par la sonante (R) doit être légitimé/licencié par le noyau qui suit, comme le montre la représentation ci-après pour le mot *brebis* :

(13) Représentation associée à *brebis* :



⁶La formalisation du gouvernement infrasegmental GI proposé dans ? repose plus précisément sur une analyse en termes d’éléments primitifs, et permettant d’aboutir aux attaques doubles consonnes + liquides généralement admises en français. Pour plus de détails, cf. ?.

Ainsi, le domaine de Gouvernement Infrasegmental (GI), autrement dit l'attaque double, ne va être légitimé(e) que par la réalisation du sommet vocalique suivant. Si celui-ci n'est pas réalisé, le GI n'est alors plus disponible.

2.3.2 Les 2 *schwas* consécutifs

De même, la règle sur les *schwas* consécutifs suit également des principes liés au gouvernement. Rappelons en effet que le Gouvernement Propre permet à un noyau vocalique de gouverner un autre noyau, permettant ainsi à ce dernier de ne pas être réalisé. Dans le cas de deux *schwas* consécutifs, ceci impose donc que, pour que le premier *schwa* soit proprement gouverné, le second *schwa* soit être réalisé. La représentation suivante illustre le cas de *revenir* :

(14) Représentation associée à *revenir* :

GP							
⇐							
O	N	O	N	O	N	O	N
ʁ	(ə)	v	(ə)	n	i	ʁ	

Là encore, le Gouvernement Propre, qui permet à un noyau de ne pas être réalisé, ne va être légitimé que par la présence et la réalisation du sommet vocalique suivant. Ainsi, pour l'exemple en question, si le second [ə] n'est pas réalisé, alors le premier doit nécessairement l'être.

2.3.3 Le *schwa* après syllabe lourde

Enfin, en présence du syllabe lourde, la théorie du gouvernement prédit directement la réalisation de *schwa* qui suit. Ainsi, la représentation d'un mot comme *arlequin* est très similaire au cas de deux *schwas* consécutifs :

(15) Représentation de *arlequin* :

GP							
⇐							
O	N	O	N	O	N	O	N
	a	ʁ		l	ə	k	ẽ

Le noyau vocalique entre [ʁ] et [l] nécessite d’être proprement gouverné pour ne pas être réalisé. Pour cette raison, le *schwa* qui suit doit donc être instancié⁷.

3 Un premier cas problématique, et sa solution

Cette section constitue le résultat des discussions d’après-cours évoquées en Introduction, autrement dit un certain nombre de cas problématiques concernant l’alternance *schwa*/∅.

3.1 Le problème : deux *schwas* consécutifs non-réalisés

Toutes les données présentées ici correspondent à des exceptions apparentes à la généralisation sur les deux *schwas* consécutifs qui imposerait qu’au moins un des deux soit réalisé. Considérez en effet les cas présentés dans le tableau ci-après :

Classe 1 : les sons [ʁ] et [l]	Classe 2 : les sons [s]/[z] et [ʃ]/[ʒ]
‘je vais revenir’ [ʒvɛʁvniʁ]	‘il faut que je te dise’ [ilfokʃtədiz]
‘j’ai vu le peloton’ [ʒɛvyʎplotɔ̃]	‘il veut que je le voie’ [ilvøkʒløvwa]
‘il a rejeté mon dossier’ [ilʁʃtemɔ̃dosʒe]	‘avant de jeter’ [avãtʃte]
‘je vais le tenir’ [ʒvɛltniʁ]	‘avant de geler’ [avãdʒle]
‘il a retenu la leçon’ [ilʁtɛnɥlalsɔ̃]	‘envie de se coucher’ [ãvitskuʃe]
‘il a semé son champ’ [ilʁsmesɔ̃ʃã]	‘je veux que ce train arrive’ [ʒvøkstrɛãʁiv]
‘il a relevé la jambe’ [ilʁvlɛlãʒãb]	
‘en refaisant mes comptes’ [ãʁvzãmekɔ̃t]	

Tab.3 Les exceptions apparentes à la règle des deux *schwas* consécutifs

De façon très surprenante, si on considère les données du tableau, on remarque qu’il est a priori possible d’omettre deux *schwas* consécutifs. Ainsi, la prononciation de *je vais revenir* comme [ʒvɛʁvniʁ] apparaît-elle tout à fait acceptable et naturelle, bien qu’elle semble clairement violer une des généralisations forçant la réalisation de *schwa*. Notez également que les données obtenues se limitent clairement à deux classes liées la nature des consonnes environnantes. Pour la Classe 1, une liquide ([ʁ, l]) apparaît à chaque fois avant le premier *schwa* non-réalisé, et pour la Classe 2, la consonne située entre les deux

⁷? précise que le contexte des syllabes lourdes donne lieu à des jugements plus contrastés vis-à-vis de la possibilité d’omettre le *schwa*. Pour rendre compte de cette possibilité, ? ajoute que le *schwa* peut être élidé si la relation entre les deux consonnes adjacentes crée un domaine de gouvernement infrasegmental, comme dans *marguerite*, prononcé [mãʁgʁit], par exemple. Une telle prononciation n’étant pas admise dans le français étudié ici, je ne discuterai donc pas plus ce type d’exemple.

schwas non-réalisés est soit [s] soit [ʃ]. Cette remarque sera essentielle quand il s’agira d’avancer une explication à ces données problématiques dans la section suivante.

Quoi qu’il en soit, et quelle que soit la modélisation utilisée, l’occurrence de telles données ne peut être prédite. Les deux représentations suivantes illustrent l’analyse de *j’vais r’v’nir* en phonologie déclarative et en phonologie du gouvernement, respectivement en (16a) et (16b) :

(16) *j’vais r’v’nir* [ʒvɛʁvniʁ]

a. Approche déclarative

x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
ʒ		v	ɛ	ʁ		v		n	i	ʁ		

b. Approche gouvernementale

O	N	O	N	O	N	O	N	O	N	O	N
ʒ		v	ɛ	ʁ		v		n	i	ʁ	

La représentation obtenue en (16a) et qui concerne l’approche déclarative semble clairement en contradiction avec la contrainte *som_vides* qui précise qu’il est impossible d’avoir deux sommets vides consécutifs non-réalisés. L’analyse générative basée sur le gouvernement en (16b) est tout aussi problématique, puisque le premier noyau devrait être réalisé car il n’est ni proprement gouverné (car le *schwa* qui suit n’est pas réalisé), ni en fin de mot, et ni dans un domaine de gouvernement infrasegmental.

3.2 Vers une solution : phénomène de (re)syllabation

Si ces données semblent a priori remettre en question une des trois généralisations sur l’alternance *schwa/∅* et par conséquent les deux formalisations de cette généralisation, le but de cette section est de montrer qu’il est possible de conserver cette généralisation en ajoutant simplement l’hypothèse d’un mécanisme de resyllabation (ou de syllabation dynamique) de la chaîne parlée, et que les données problématiques plaident clairement en faveur d’une telle hypothèse. Cependant, je montrerai alors que l’analyse déclarative défendue par ? semble plus adéquate (si ce n’est la seule possible) en permettant une formalisation très simple de l’hypothèse en question.

3.2.1 Points communs entre Classe 1 et Classe 2

La première question qui s’impose face aux données exposées dans le Tableau 3 consiste à savoir pourquoi les exceptions se limitent seulement aux cas où la consonne intermédiaire

est une liquide ([ʁ, l]), ou bien [s/z] et [ʃ/ʒ]. Et la première intuition qui vient à l'esprit concerne la position de coda généralement associée à ces différents sons. En effet, de nombreuses analyses et formalismes postulent une position de coda pour les sons [ʁ, l], et il existe également des arguments assez convaincants pour suggérer un traitement similaire des sons [s/z] et [ʃ/ʒ].

Le premier argument est d'ordre lexical, et est lié au contexte de début de mot. Si on considère, comme le fait ?, les attaques triples ou attaques doubles sans liquide en français, on remarque qu'elles commencent généralement par [s] ou [ʃ], comme le montrent les exemples ci-après⁸ :

- (17) Attaques doubles ou triples en français
- | | | | | |
|--------------|----------|----|---------|-----------------|
| -[spɔʁ], | [stʁidã] | ou | [stad] | pour le son [s] |
| -[ʃmilblik], | [fiʃtʁ] | ou | [ʃtimi] | pour le son [ʃ] |

De telles données plaident en faveur d'une analyse de [s] et [ʃ] en position de coda afin d'obtenir l'illusion d'une attaque triple sans avoir à postuler un sommet vide entre ces différentes consonnes, comme le montre la représentation suivante :

- (18) Représentation (non-finale) du mot *strident*

x		x		x		
x	x	x	x	x	x	x
			Λ			
	s	t	ʁ	i	d	ã

Un deuxième argument pour considérer le [s] en position de coda vient du comportement du préfixe privatif *in-* en portugais étudié par ? entre autres. Rappelons dans un premier temps qu'une consonne nasale ne peut apparaître en fin de syllabe en portugais : la consonne disparaît au profit d'une nasalisation de la voyelle qui précède. Pourtant, de façon surprenante, la consonne se maintient si le mot suivant commence par [s]. Le contraste est illustré par les exemples ci-après :

- (19) a. *pureza* 'pureté' → *in+pureza* = [ĩpureza] 'impureté'
 b. *sperado* 'attendu' → *in+sperado* = [insperado] 'inattendu'

Un tel contraste peut s'expliquer par le fait que les sons [p] et [s] ont un statut différent car seul le second pourrait occuper la position de coda, la consonne nasale occupant alors une position d'attaque.

⁸On notera que ces données sont déjà problématiques pour l'analyse proposée par ? car la théorie CVCV prédirait deux noyaux non-réalisés dont un (le premier) qui n'est ni proprement gouverné, ni dans un domaine de gouvernement. Á moins d'utiliser alors la solution du gouvernement magique proposé dans ?...

Enfin, un dernier argument concerne l’alternance [e]/[ɛ] en français, et la généralisation selon laquelle un contexte de syllabe ouverte (légère) favorise la réalisation de [e] alors qu’un contexte de syllabe fermée (lourde) favorise la réalisation de [ɛ]. Considérez alors les données exposées ci-après :

- (20) a. *étudiant* [etydjã] → *estudiantin* [estydjãtɛ̃]
 b. *fête* [fɛt] → *festif* [fɛstif]

Comme le montre la prononciation de *estudiantin* par rapport à *étudiant*, l’apparition du [s] liée à la forme savante de la base favorise le timbre plus ouvert de la voyelle ([ɛ̃]), suggérant donc un contexte de syllabe lourde par la présence du [s] en position de coda.

Pour résumer, il semble donc raisonnable de penser que les différents sons des Classes 1 et 2 du Tableau 3, autrement dit [ɸ, l, s, z, ʃ, ʒ], puissent être rattachés à la position de coda, c’est-à-dire la position 3 du modèle rythmique dans l’approche déclarative. Notez ici que l’absence de position de coda dans la théorie CVCV exclut toute généralisation de ce type dans ce cadre.

3.2.2 Une différence aussi...

Si tous ces sons semblent avoir cette propriété commune, les sons [s, ʃ, z, ʒ] ont également des propriétés syllabiques, contrairement à [ɸ] et [l] en français. Ainsi, en début de mot, les enchaînements s+C ou ʃ+C sont très communs (*cf.* les exemples en (17)), mais il n’existe en revanche aucun enchaînement ɸ+C ou l+C.

En suivant l’analyse des consonnes syllabiques [ɸ],[l] et [n] en anglais proposée par ?, nous proposons donc la structure suivante pour les sons de la Classe 2 en français ([s], [ʃ], [z], et [ʒ]), où la consonne syllabique s’associe à la fois à la position 2 et à la position 3 du modèle⁹. La représentation suivante illustre le cas de *strident* :

(21) Représentation finale du mot *strident*

x		x		x
x	x	x	x	x
	∨	∧		
	s	t	ɸ	i
			d	ã

Cette hypothèse a l’avantage non-négligeable d’expliquer des suites consonantiques lexicales traditionnellement problématiques, comme dans le mot *abstraction* par exemple, dont la représentation est donnée ci-après :

⁹Il est intéressant de remarquer que les consonnes syllabiques attestées dans les langues correspondent généralement à des sons candidats à la position de coda, c’est-à-dire [ɸ, l, n, m, s, ...].

(22) Représentation de *abstraction* [apstraksjõ]

x	x	x	x	x	x
x	x	x	x	x	x
			∨	∧	
a	p	s	t	ɸ	a
			k		s
					j
					õ

Notez en effet qu'en l'absence des deux hypothèses sur le statut de [s] comme pouvant occuper une position de coda ainsi qu'une position (syllabique) de sommet simultanément, la seule représentation possible de telles suites consonantiques ([pɸtɸ]) ferait apparaître deux sommets vides consécutifs, entre [p] et [s], et entre [s] et [t], respectivement.

3.2.3 La (re)syllabation en phonologie déclarative

Comme la section précédente l'a démontré, l'ensemble des exceptions ou données problématiques décrites dans le Tableau 3 en section 3 semble clairement lié à la nature des consonnes environnant le ou les *schwas*, puisque seule la présence d'une liquide (pour la Classe 1) ou des fricatives [s/z] ou [ʃ/ʒ] crée cette illusion de deux *schwas* consécutifs non-réalisés.

Je parle ici d'illusion car plutôt que de remettre en question la généralisation sur les deux *schwas* consécutifs, notre hypothèse consiste à poser tout simplement qu'il n'y a pas réellement deux sommets consécutifs non-réalisés. En effet, à partir des hypothèses avancées sur les propriétés des sons [ɸ, l, s, z, ʃ, ʒ] (liées à la position de coda et/ou à la syllababilité), toutes les exceptions du Tableau 3 disparaissent si on postule un phénomène de resyllabation. L'intuition est très simple : elle consiste à reconsidérer le découpage syllabique proposé pour les exemples problématiques, en prenant en compte le fait que [ɸ, l, s, z, ʃ, ʒ] peuvent apparaître en position de coda (position 3 du modèle rythmique), et que les sons [s/z] et [ʃ/ʒ] peuvent également, de par leurs propriétés syllabiques, être associées à la position de sommet qui précède.

L'idée même d'une resyllabation étant contradictoire avec un cadre déclaratif où un seul niveau de représentation n'est possible, je parlerai donc plutôt de syllabation dynamique. Et une façon très simple de considérer une syllabation dynamique de la chaîne parlée consiste à suivre ? en proposant que la grille rythmique ne soit assignée qu'au moment de la combinaison des mots, et non au niveau lexical. Ainsi, pour un exemple comme *je vais revenir* l'ensemble des contraintes (représentations partielles) n'exclut nullement une construction rythmique comme celle donnée ci-après :

(23) *j'vais r'v'nir* [ʒvɛɸvniɸ]

	x		x		x		x		
x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
ʒ		v	ɛ	ɸ	v		n	i	ɸ

Rappelons en effet que la représentation lexicale du mot *revenir* n’inclut pas les *schwas*, et qu’il est tout à fait possible de considérer que le son [ɸ] puisse être rattaché à la position 3 du dernier modèle rythmique du mot précédent. Remarquez alors que de tels exemples ne sont plus problématiques : la représentation qui leur est associée ne viole pas la contrainte *som_vides* puisqu’un seul sommet se trouve finalement non-instancié.

De même, les exemples de la Classe 2 ne sont plus des exceptions. Considérez en effet la représentation associée à *il faut que je te dise* en ajoutant les hypothèses posées pour [s, z, ʃ, ʒ] :

(24) *il faut que je te dise* [ilfokʃtədiz]

	x		x		x		x		x
x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
						V			
	i	l	f	o	k	ʃ	t	ə	d i z

Les propriétés du son [S], et notamment le fait qu’il puisse occuper simultanément les positions 2 et 3 d’un modèle rythmique, permettent d’expliquer très simplement l’occurrence d’une prononciation comme [ilfokʃtədiz]. Là encore, l’idée que deux sommets consécutifs ne seraient pas réalisés n’est qu’une illusion si on considère la représentation obtenue, où un seul sommet vide apparaît. Remarquez également qu’en revanche, le *schwa* du clitique *te* devient obligatoire non plus à cause de la contrainte sur les sommets vides, mais à cause de la contrainte sur les syllabes lourdes.

Notez enfin que l’hypothèse d’une syllabation dynamique suppose alors que l’exemple classique *je te le demande* pourrait également être prononcé [ʒətəldmãd], comme le montre la représentation obtenue, bien que le statut de cet exemple varie selon les locuteurs¹⁰

(25) *je te le demande* [ʒətəldmãd]

	x		x		x		x		x
x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
ʒ	ə	t	ə	l	d		m	ã	d

¹⁰Un autre paramètre semble pouvoir venir jouer un rôle dans cet exemple : le fait que le second *schwa* se trouve alors dans une syllabe lourde/fermée, alors que de nombreuses études suggèrent que *schwa* serait généralement exclu d’un tel contexte. Il reste cependant à savoir comment une telle contrainte interagit avec le phénomène de resyllabation ou syllabation dynamique exposé dans cette étude.

3.2.4 Syllabicit  vs non-syllabicit 

Comme la section pr c dente l’avait  tabli, la diff rence entre les sons de la Classe 1 et de la Classe 2 tient dans la non-syllabicit  de la premi re classe en franais. Une telle distinction permet ainsi d’expliquer pourquoi des enchaînements comme *[ʒ tld m d] ne sont pas attest s en franais. Comme le montre la repr sentation obtenue, l’id e consiste   poser que les liquides [ʒ, l] n’appara tront en position 3 que si la position 2 est instanci e puisque ces sons n’ont pas de propri t  syllabique en franais. En l’absence de sommet instanci , ces sons appara tront alors en position 1 du mod le rythmique suivant.

$$(26) \quad *je \ t'l'demande \ *[ʒ tld m d]$$

x	x	x	x	x	x	x	x	x		
x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
			*V							
ʒ	�	t	l	d	�	m	�	d		

4 Paradoxes

Si les hypoth ses avanc es pour rendre compte des donn es probl matiques semblent  tre convaincantes (du moins, je l’esp re), elles ont aussi le triste inconv nient d’aboutir   des paradoxes. Autrement dit, ce serait un peu comme  viter un pi ge pour tomber dans un autre. Le lecteur tr s attentif aura peut- tre d j  entrevu certains probl mes li s   l’analyse des cas probl matiques comme r sultant d’une syllabation dynamique. Sinon, eh bien ce n’est pas tr s grave puisque c’est l  tout l’objectif de cette section.

4.1 Paradoxe 1 :

Le premier paradoxe auquel nous sommes confront s tient dans le fait que l’explication avanc e pour expliquer les exceptions de la Classe 1 dans la section 2.2.2, c’est- -dire le fait que [ʒ, l] puissent  tre associ s   la position 3, introduit alors une contradiction avec la contrainte *syll_lourdes* expos e en section 2.2.3. Comparez ainsi le contraste entre les deux exemples suivants, le premier qui correspond   notre nouvelle analyse de *je vais revenir* et le second concernant l’entr e lexicale *intervenir* :

$$(27) \quad je \ vais \ revenir \ \text{versus} \ \text{intervenir}$$

[ʒvɛβv(ə)niβ]										[ẽtɛβv*(ə)niβ]									
	x		x		x		x		x		x		x		x		x		x
x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
ʒ		v	ɛ	β	v	(ə)	n	i	β	ẽ	t	ɛ	β	v	*(ə)	n	i	β	

Comme le montre la représentation en (27) pour *j'vais r'v'nir*, si l'hypothèse d'une syllabation dynamique permet bien d'expliquer pourquoi un tel exemple ne viole pas la contrainte sur les *schwas* consécutifs, elle crée également une configuration où un *schwa* suit une syllabe lourde/fermée. Pourtant, un tel environnement fait partie des contextes qui forcent la réalisation de *schwa* (par la contrainte *syllLourdes* dans le cadre déclaratif) permettant ainsi d'expliquer l'occurrence obligatoire de [ə] dans l'exemple *intervenir*. Alors comment expliquer que le (dernier) *schwa* dans *je vais revenir* demeure optionnel, autrement dit que la contrainte sur les syllabes lourdes ne semble plus s'appliquer ?

4.2 Paradoxe 2 :

L'histoire se complique même encore un peu plus si on compare maintenant nos deux classes d'exception à la lumière de cette contrainte sur l'occurrence obligatoire de *schwa* après une syllabe lourde/fermée. Reconsidérez ainsi le contraste entre *il faut qu'j'te dise* et *j'vais r'v'nir*.

(28) *je vais revenir* versus *il faut que je te dise*

[ʒvɛβv(ə)niβ]										[ilfokʃt*(ə)diz]									
	x		x		x		x		x		x		x		x		x		x
x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
													ʃ						
ʒ		v	ɛ	β	v	(ə)	n	i	β	f	o	k	ʃ	t	*(ə)	d	i	z	

Là encore, la contrainte sur les syllabes lourdes ne s'applique pas uniformément : si elle ne semblait plus s'appliquer dans le cas de *j'vais r'v'nir* (puisque le dernier est optionnel), elle semble bien être à l'oeuvre dans le cas de *il faut qu'j'te dise*, imposant la réalisation du *schwa* du clitique *te*).

Pour conclure cette section, une telle contradiction entre notre hypothèse de syllabation dynamique et la contrainte sur les syllabes lourdes (aboutissant aux deux paradoxes exposés précédemment) nous amène à considérer deux possibilités : soit (i) que les généralisations présentées jusqu'ici sont fausses, soit (ii) qu'un paramètre n'a pas encore été

pris en compte. Le but de la section suivante est de suggérer que c'est bien la seconde option qui doit être privilégiée.

5 Prosodie et domaine accentuel

Comme la section précédente l'a démontré, l'idée qu'une syllabe lourde/fermée force la réalisation du *schwa* qui suit, comme dans le mot *intervenir* (et cf. Tableau 2 pour d'autres exemples), se marie mal avec notre hypothèse d'une syllabation dynamique qui crée de nouveaux contextes de syllabes lourdes tout en ne forçant pas la réalisation du *schwa* qui suit, comme dans *j'vais r'v'nir*. Cependant, ces deux généralisations indépendantes semblent tout à fait raisonnables : l'ensemble des exemples lexicaux du Tableau 2 suggère bien une certaine influence des syllabes lourdes/fermées sur la réalisation de *schwa*, et similairement, notre hypothèse d'une syllabation dynamique permet d'expliquer très simplement nos illusions de deux *schwas* consécutifs non-réalisés, et surtout d'expliquer pourquoi ces illusions sont clairement liées à la présence de certains sons consonantiques seulement, [ʁ, l, s, z, ʃ, ʒ]. L'objectif de cette section est donc de suggérer que d'autres paramètres sont l'oeuvre dans l'alternance *schwa*/∅.

5.1 Une question de poids

Pour rendre compte du contraste lié à la présence des syllabes lourdes (qui forcerait la réalisation de *schwa* dans certains cas seulement), il apparaît nécessaire de prendre en compte les contraintes prosodiques et accentuelles associées à l'alternance *schwa*/∅ en français. Je propose ainsi que la différence entre les trois exemples développés dans la section précédente (*je vais revenir/intervenir/il faut que je te dise*) soit liée au poids de syllabe lourde/fermée, et à la possibilité d'un accent tonique sur cette syllabe. Les représentations suivantes associées aux syllabes lourdes de chaque exemple illustrent l'intuition :

(29) Poids des syllabes lourdes/fermées

[ʒ'vɛʁv(ə)'niʁ]	[ɛ̃tɛʁv*(ə)'niʁ]	[il'fokʃt*(ə)'diz]
x	x	x
x x x	x x x	x x x
		∨
v ε ʁ	t ε ʁ	k ʃ

Comme le montre (29), les différentes syllabes lourdes obtenues n'ont pas les mêmes propriétés accentuelles. Il apparaît ainsi que seule la syllabe lourde/fermée qui résulte

d'une syllabation dynamique dans *je vais revenir* puisse être accentuée (le troisième niveau de x illustre l'accent). Toute accentuation semble a priori difficile sur [tɛʁ] de *intervenir* (de par l'absence d'accent de mot en français) et sur [kf] de *il faut qu'elle dise* (de par le fait que l'on peut difficilement envisager un accent tonique sur une consonne syllabique).

À partir de ce constat, il apparaît donc que la contrainte sur la syllabe lourde ne s'appliquerait que pour les syllabes lourdes non-accentuées, comme dans *intervenir* et *il faut qu'elle dise*, et qu'en revanche, la possibilité d'accentuer cette syllabe lourde/fermée exempterait le *schwa* de toute contrainte de réalisation.

Ainsi, s'il reste à confirmer et à formaliser cette hypothèse en précisant les contraintes sur la création des domaines accentuels, il semble raisonnable de penser que de tels paramètres jouent clairement un rôle dans l'alternance *schwa*/∅.

5.2 L'influence prosodique

L'influence prosodique et accentuelle sur l'alternance *schwa*/∅ semble enfin être confirmée par d'autres exemples en français qui forment des paires minimales du point de vue de la délimitation des groupes accentuels. Considérez ainsi le contraste suivant :

- (30) Le schwa et les groupes accentuels
- a. *j'veis r'v'nir demain* [ʒ'vɛʁv'niv|də'mɛ̃]
 - vs** **j'veis r'v'nir d'main* [ʒ'vɛʁvniʁd'mɛ̃]
 - b. *j'veis r'v'nir demain matin* [ʒ'vɛʁv'niv|dəmɛ̃ma'tɛ̃]
 - ou** *j'veis r'v'nir d'main matin* [ʒ'vɛʁv'niv|dmɛ̃ma'tɛ̃]
 - c. *je r'viens demain* [ʒəʁ'vjɛ̃|də'mɛ̃]
 - ou** *je r'viens demain* [ʒəʁ'vjɛ̃d'mɛ̃]

Comme le montre (30), la réalisation du *schwa* de *demain* ne dépend clairement pas uniquement de l'environnement phonétique/phonologique, mais bien également de certaines contraintes prosodiques et accentuelles. Si la réalisation de *schwa* est obligatoire en (30a), le simple ajout de *matin* comme modificateur syntaxique de *demain* permet de rendre l'occurrence de [ə] optionnelle en (30b). (30c) montre enfin l'influence des syllabes lourdes puisque les contraintes accentuelles seront identiques à (30a).

? propose ainsi quelques principes simples pour rendre compte de la prosodie en français, et notamment les suivants :

- les groupes accentuels recoupent généralement les dépendances syntaxiques de la phrase ;
- le phénomène de liaison (auquel nous ajoutons le phénomène de resyllabation) permet d'allonger le groupe accentuel ;

- les groupes accentuels trop courts sont intégrés au groupe accentuel le plus proche syntaxiquement.

Ces principes suffisent à rendre compte du contraste, et notamment du fait que la réalisation de *schwa* est obligatoire dans *j'vais r'v'nir demain*. Comparez en effet les deux représentations suivantes :

	<table style="border-collapse: collapse; margin: auto;"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td style="text-align: center;">x</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td style="text-align: center;">x</td><td></td><td></td><td></td><td style="text-align: center;">x</td><td></td></tr> <tr><td></td><td style="text-align: center;">x</td><td></td><td style="text-align: center;">x</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">x</td><td style="text-align: center;">x</td><td style="text-align: center;">x</td><td style="text-align: center;">x</td><td style="text-align: center;">x</td><td style="text-align: center;">x</td><td style="text-align: center;">x</td><td style="text-align: center;">x</td><td style="text-align: center;">x</td></tr> <tr><td style="text-align: center;"> </td><td style="text-align: center;"> </td><td style="text-align: center;"> </td><td style="text-align: center;"> </td><td style="text-align: center;"> </td><td style="text-align: center;"> </td><td style="text-align: center;"> </td><td style="text-align: center;"> </td><td style="text-align: center;"> </td></tr> <tr><td style="text-align: center;">ʒ</td><td></td><td style="text-align: center;">v</td><td style="text-align: center;">ɛ</td><td style="text-align: center;">ʁ</td><td></td><td style="text-align: center;">v</td><td></td><td style="text-align: center;">n</td></tr> </table>					x								x				x			x		x						x	x	x	x	x	x	x	x	x										ʒ		v	ɛ	ʁ		v		n
				x																																																			
			x				x																																																
	x		x																																																				
x	x	x	x	x	x	x	x	x																																															
ʒ		v	ɛ	ʁ		v		n																																															
(31) Représentation de <i>je vais revenir demain</i>	<table style="border-collapse: collapse; margin: auto;"> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td style="text-align: center;">x</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td style="text-align: center;">x</td><td></td><td></td><td></td><td style="text-align: center;">x</td><td></td></tr> <tr><td></td><td style="text-align: center;">x</td><td></td><td style="text-align: center;">x</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td style="text-align: center;">*</td><td style="text-align: center;">x</td><td style="text-align: center;">x</td><td style="text-align: center;">x</td><td style="text-align: center;">x</td><td style="text-align: center;">x</td><td style="text-align: center;">x</td><td style="text-align: center;">x</td><td style="text-align: center;">x</td></tr> <tr><td style="text-align: center;"> </td><td style="text-align: center;"> </td><td style="text-align: center;"> </td><td style="text-align: center;"> </td><td style="text-align: center;"> </td><td style="text-align: center;"> </td><td style="text-align: center;"> </td><td style="text-align: center;"> </td><td style="text-align: center;"> </td></tr> <tr><td style="text-align: center;">ʒ</td><td></td><td style="text-align: center;">v</td><td style="text-align: center;">ɛ</td><td style="text-align: center;">ʁ</td><td></td><td style="text-align: center;">v</td><td></td><td style="text-align: center;">n</td></tr> </table>					x								x				x			x		x						*	x	x	x	x	x	x	x	x										ʒ		v	ɛ	ʁ		v		n
				x																																																			
			x				x																																																
	x		x																																																				
*	x	x	x	x	x	x	x	x																																															
ʒ		v	ɛ	ʁ		v		n																																															

Comme le montre la seconde représentation en (31), si le *schwa* de *demain* n'est pas réalisé, alors le second groupe accentuel devient trop court et doit être rattaché au premier (*cf.* ?). Mais la syllabe lourde qui précède ne sera alors plus accentuée, forçant donc la réalisation du *schwa* qui suit. En revanche l'ajout du modificateur *matin* fait que le groupe accentuel *demain matin* demeure même si le *schwa* n'est pas réalisé. L'alternance sera donc bien disponible.

De tels exemples montrent donc clairement que l'alternance *schwa*/ \emptyset dépend à la fois de paramètres phonologiques et prosodiques, ceci de façon relativement complexe puisque la réalisation ou non d'un *schwa* modifie elle-même la délimitation des groupes accentuels.

6 Conclusion

Cette étude constitue un hommage à Jean-Pierre Angoujard et à son oeuvre scientifique, en s'intéressant à l'alternance *schwa*/ \emptyset , et en montrant les avantages d'une approche déclarative proposée dans ? entre autres. Plus précisément, cette approche permet de rendre compte de données assez peu explorées et a priori problématiques en ajoutant simplement les trois généralisations suivantes :

- les sons [s, ʃ, z, ʒ, ʁ, l] peuvent occuper la position de coda (position 3 du modèle rythmique) ;

- à la différence de [ʁ] et [l], les sons [s, ʃ, z, ʒ] ont des propriétés syllabiques en français.
- toute analyse de l’alternance *schwa*/∅ doit prendre en compte les contraintes prosodiques et de délimitation des groupes accentuels.

Les deux premières généralisations permettent de rendre compte des cas problématiques liés à la règle sur les deux *schwas* consécutifs, en posant simplement un phénomène de resyllabation, ou plus précisément de syllabation dynamique. La troisième généralisation permet d’expliquer les contrastes apparents en rapport avec la contrainte sur les syllabes lourdes/fermées.

Références

- J.P. ANGOUJARD : La phonologie déclarative. *Langages*, 31(125):35–54, 1997a.
- J.P. ANGOUJARD : *Théorie de la Syllabe. Rythme et Qualité*. Paris, 1997b.
- J.P. ANGOUJARD : Phonologie et diachronie. *In Phonologie : champs et perspectives*. Paris, 2003.
- J.P. ANGOUJARD : *Phonologie déclarative*. Paris, 2006.
- S. BIRD : *Computational Phonology*. Cambridge, 1995.
- M. CHARETTE : License to govern. *Phonology Yearbook*, 7(2):233–253, 1990.
- J. DURAND et B. LAKS : Relire les phonologues du français : Maurice grammont et la loi des trois consonnes. *Langue française*, 126(126):29–38, 2000.
- M. GRAMMONT : Le patois de la franche-montagne et en particulier de damprichard. *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, 8:53–90, 1894.
- J. KAYE : Do you believe in magic? the story of s+c sequences. *SOAS Working Papers in Linguistics and Phonetics*, 2:293–313, 1992.
- J. KAYE, J. LOWENSTAMM et J. R. VERGNAUD : The internal structure of phonological elements : a theory of charm and government in phonology. *Phonology*, 2:303–326, 1985.
- A. LACHERET-DUJOUR et F. BEAUGENDRE : *La prosodie du français*. Paris, 1999.
- J. LOWENSTAMM : Cv as the only syllable type. *In Durand J. et LAKS B., éditeur : Current trends in Phonology : Models and Methods*, pages 419–441. Salford : ESRI, 1996.

- T. SCHEER : Aspects de l'alternance schwa-zéro à la lumière de cvcv. *Recherches linguistiques de Vincennes*, 28:87–114, 1999.
- T. SCHEER : L'immunité de schwa en début de mot. *Langue française*, 126:113–126, 2000.
- S.P. VERLUYTEN : *Recherches sur la prosodie et la métrique du français*. Thèse de doctorat, Université d'Anvers, Belgique, 1982.